



PRÉFET DU NORD

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 05/10/2022

APPROVISIONNEMENT DE CARBURANT

Limitation de la vente dans des récipients transportables dans Nord

Un mouvement social chez TotalEnergies provoque des difficultés d'approvisionnement en carburant dans les stations-services du département.

La situation est suivie très étroitement par les services de l'État afin d'approvisionner en carburant de manière prioritaire les secteurs et professions connaissant des tensions, notamment en mobilisant les autres dépôts de la région.

La limitation de la vente de carburant dans des récipients transportables

Afin d'éviter des phénomènes d'achats préventifs, préjudiciables au bon fonctionnement des stations services, **Georges-François Leclerc, préfet des Hauts-de-France, préfet du Nord, a décidé d'interdire la vente, l'achat, la distribution et le transport de carburant dans tout récipient de type jerrican ou bidon sauf nécessité dûment justifiée par le client et vérifiée, en tant que de besoin, avec le concours des services de police et de gendarmerie locaux.**

Les exploitants des stations services, notamment celles qui disposent d'appareils automatisés permettant la distribution de carburant, doivent prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter cette interdiction.

Un comportement citoyen pour assurer la satisfaction des besoins de tous

Des discussions sont en cours avec TotalEnergies pour rétablir une situation normale. Le préfet en appelle au civisme et à la responsabilité de chacun et préconise un comportement citoyen pour assurer la satisfaction des besoins de tous.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003
59 039 LILLE Cedex

